

Sud

Solidaires, unitaires, démocratiques

RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

CR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36
TA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com

sud.aubevoye@renault.com

www.sudrenault.org

Union
syndicale

Solidaires

industrie

Tract N°15 Juin 2015

HANDICAP OU PAS CAP ?

En annonçant son partenariat avec la Fédération Française Handisport, la direction de RENAULT rappelle que notre entreprise propose une gamme de véhicules transformés pour les personnes handicapées.

Autant de sollicitude et de citoyenneté forcerait le respect s'il n'était question d'un marché en expansion, car le positionnement de la direction n'est pas complètement désintéressé : « *on estime qu'un salarié sur deux sera confronté au handicap au cours de sa vie active* » et « *chaque année, 280000 personnes en âge de travailler sont affectées par une maladie invalidante...* » nous confie le directeur de RENAULT TECH.

Associer excellence et business dans les aménagements de produits automobiles c'est bien, mais sur la question du handicap à l'intérieur de l'entreprise, la direction a encore du pain sur la planche pour améliorer la situation.

Combien de salarié(e)s en situation d'handicap dans le Groupe RENAULT ?

Au moment de la signature du 6^{ème} accord sur ce thème en 2013, la direction défendait un remarquable bilan. Elle disait dépasser les obligations légales de 6% de taux d'emploi de personnel handicapé, avec un taux à 8,33% pour le Groupe RENAULT.

Malheureusement en 2014, ce taux était en repli à 7,79%.

En 7 ans, le nombre de salariés handicapés en activité dans le Groupe a chuté de 700 personnes pour tomber à 2352 (-22%). Si le taux d'emploi global reste au-dessus du seuil légal, c'est essentiellement à cause de la diminution constante de l'ensemble des effectifs : -6% en 1 an et -31% depuis 2007.

Quant au budget prévisionnel de l'accord, il est resté parfaitement inchangé depuis 2010 !

La situation d'handicap

Un travailleur handicapé n'est pas forcément infirme ou aveugle. Des accidents de la vie (maladie, accident de la route, AVC...), mais aussi des accidents du travail, un état dépressif ou des maladies professionnelles (TMS, algodystrophie, risque psychosocial) peuvent être à l'origine de situation d'handicap.

Si des salarié(e)s sont déclaré(e)s inaptes totalement ou partiellement, ils (elles) ont aussi la possibilité de se faire reconnaître en travailleur handicapé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Assistante sociale et médecine du travail peuvent aider à mener cette reconnaissance afin de bénéficier des quelques moyens mis à disposition par RENAULT dans le cadre de l'accord en faveur des personnes en situation de handicap.



